Rédaction
Administration
Publicité
GENÈVE
4-6, rue du Pré-Jérôme 4-6
Téléphone 5 63 10
Ch. post. I. 93 25

Coopérative d'imprimerie
Genève . Tél. 5 63 10

LAUSANNE
19, rue St-Laurent
Téléphone 22 06 54

LA CHAUX-DE-FONDS
16, rue Jaquet-Droz
Téléphone 2 14 66

SAINT-MAURICE
Grand-Rue

No 273 — 6me année — 15 ct. Jeudi 23 novembre 1950 GENEVE J. A.

VOIX OUVRIÈRE

ABONNEMENTS
SUISSE: 1 mois 2.80 | 3 mois 8.50 | 6 mois 15.50 | 1 an 30.—
ETRANGER: 1 mois 5.50 | 3 mois 16.— | 6 mois 30.— | 1 an 60.—

QUOTIDIEN POLITIQUE ET D'INFORMATION
ORGANE DU PARTI SUISSE DU TRAVAIL
DIRECTEUR: LÉON NICOLE

TARIF DE PUBLICITÉ
Réclame: 75 ct. le mm.
Annonce: 30 ct. le mm.

Le voyage des pasteurs suisses en Hongrie

Nous avons parlé, dans nos numéros des 3 et 4 novembre, de la visite de pasteurs suisses en Hongrie. Voici maintenant ce que nous relevons, à ce même sujet, dans une coupure du *Semeur vaudois* du 11 novembre, que nous adresse aimablement un pasteur vaudois. Décidément nos relations avec Messieurs les pasteurs se multiplient et nous en sommes très heureux...

Nous reproduisons ci-après les passages principaux du texte cité du *Semeur vaudois :*

« L'Eglise réformée de Hongrie vit au sein d'une démocratie populaire. C'est dire que les conditions de vie sont très différentes de celles que nous connaissons, mais nous ne voulons pas ici nous arrêter au problème politique. Il en est assez qui le font pour que nous n'abordions pas cette question. Ce que nous aimerions relever, c'est la vie magnifique de l'Eglise réformée de Hongrie en cette année 1950. Au cours de ces dernières années, l'Eglise hongroise a passé par un véritable réveil, et nous en avons eu des preuves nombreuses.

Nous avons parcouru plus de 2000 km. en Hongrie. Nous avons prêché, fait des conférences, eu de nombreux entretiens, et cela en toute liberté. Nous avons pu constater que la foi de nos frères reposait véritablement sur la Parole de Dieu et sur son message magnifique de vie et de salut. Et cette foi se manifeste par le nombre impressionnant de fidèles qui participent au culte, par les vocations nombreuses, tant de pasteurs que de diaconesses.

Nous avons vu, par exemple, que plus de 350 étudiants en théologie se préparent actuellement au ministère dans les quatre facultés de théologie réformées ; et les laïcs apprennent à connaître de mieux en mieux leur Bible : hommes et femmes participent à des cours bibliques, et il en résulte une vie nouvelle dans l'Eglise tout entière.

Certes, les paroisses ne sont pas toutes également réveillées, et nos amis hongrois nous ont toujours mis en garde contre un optimisme exagéré. Mais quand nous comparons ces paroisses avec celles d'autres Eglises, nous sommes forcés de reconnaître qu'il y a en Hongrie un beau et solide réveil.

Il vaudrait la peine de parler en détail de telle ou telle paroisse que nous avons visitée, et peut-être le ferons-nous un jour dans un autre article. La place nous manque pour cela en cet instant, mais nous aimerions relever que dans nombre de paroisses, il y a des cultes journaliers et que partout dans l'Eglise, les parents sentent leur responsabilité à l'égard de leurs enfants dans le domaine de l'instruction religieuse.

La générosité a augmenté, et cela est nécessaire, car par suite de l'accord conclu en 1948 entre l'Eglise et le gouvernement, l'aide financière de ce dernier ira en diminuant pendant vingt ans et, à partir de 1968, l'Eglise réformée devra vivre entièrement par ses propres moyens. Mais nos frères n'ont pas peur. Ils croient qu'une Eglise vivante trouvera toujours ce dont elle a besoin pour vivre.

Signalons encore le remarquable travail de reconstruction des temples, accompli depuis 1945 : entre 400 et 500 temples, endommagés ou détruits, ont été ou sont restaurés. L'Etat a accordé souvent des subsides très substantiels, mais les paroisses réformées de Hongrie ont fait un effort énorme, et d'autant plus magnifique qu'elles ont dû souvent reconstruire les maisons d'habitation en même temps.

En quittant la Hongrie, nous avions, une fois de plus la certitude, comme déjà l'an dernier en quittant la Tchécoslovaquie, que l'Eglise de Jésus-Christ pouvait vivre partout lorsqu'elle était vraiment une Eglise réveillée, une Eglise fidèle à son Seigneur.

Puissions-nous, par la pensée et la prière, maintenir les liens qui, depuis le temps de la Réformation, unissent les Eglises de Hongrie et les Eglises de notre pays.

Marcel PRADERVAND. »

Verrons-nous un commentaire de ce voyage de pasteurs suisses en Hongrie et surtout des conclusions qu'en tire le pasteur Pradervand dans un prochain numéro du *Messager social* de Genève. Cela sonne autrement, n'est-il pas vrai, que les racontars du *Courrier* de Genève sur les prétendues persécutions religieuses en Hongrie. Si l'Eglise protestante hongroise, loin de se plaindre du changement de régime politique s'en félicite au contraire, c'est que, très certainement, elle a refusé de suivre l'Eglise catholique romaine engagée à fond dans les manigances contre-révolutionnaires du Vatican, uni comme le sont deux doigts de la main, au grand capitalisme américain.

l. n.

3 DÉCEMBRE
Du conseiller fédéral Kobelt à la « Gazette de Lausanne »

Le conseiller fédéral Kobelt crut bon de profiter d'une cérémonie militaire à Aarau pour battre la grosse caisse en faveur de la loi du 3 décembre. Il qualifia de communistes et de mauvais Suisses les citoyens qui voteront contre le projet. M. Pierre Béguin, de la « Gazette de Lausanne », déclare l'avoir appris de source sûre et il n'est naturellement pas content de voir qualifiés de communistes ceux de ses lecteurs qui voteront contre le projet. C'est son affaire, l'essentiel pour nous étant que le peuple suisse vote massivement NON le 3 décembre.

Où nous partageons cependant l'avis du conseiller fédéral Kobelt, c'est quand il dit à ses auditeurs que le vote en faveur du projet serait un succès pour les grosses dépenses militaires actuellement projetées (le fameux plan Kobelt de 3 milliards 700 millions). C'est tout à fait exact ! Les *oui* l'emportant, les colonels y verront un encouragement à la course aux armements, tandis que le rejet du projet du 3 décembre les obligerait à battre en retraite. Or le peuple suisse, dans son immense majorité, désire certainement une autre politique que celle de la folie des armements. C'est pourquoi les NON doivent l'emporter.

L'AFFAIRE PADEREWS

Il est impossible de juger

Les nouveaux développements de l'affaire Paderewski qui font dire au directeur de la *Tribune de Genève* que le Sieur Strakacz est « peut-être à la fois un fou et une crapule, mais en tout cas un fieffé menteur » jettent des lueurs aveuglantes sur les côtés de l'affaire qu'on a voulu ignorer.

Jusqu'à présent les tribunaux se sont refusés obstinément à ordonner l'apport des pièces, des documents et des procédures qui pouvaient faire la lumière sur le rôle de Strakacz dont Me Baumgartner devint le mandataire après Me Vallotton.

Notre journal et son directeur Léon Nicole ont été visés avec un particulier acharnement puisqu'ils se trouvent aux prises, dans trois procès avec Vallotton lui-même, avec Me Baumgartner, son successeur, et avec le procureur général Boven.

Dans le premier de ces procès, intenté par Vallotton, le Tribunal de première instance de Genève a refusé tous les « prépatoires » demandés par les avocats de notre journal Mes Abramowicz et Vincent.

Il s'agissait pourtant d'ordonner l'apport préalable de dossiers extrêmement importants comme le jugement rendu en date du 4 novembre 1948 par la Surrogate Court de New-York destituant Strakacz de ses fonctions d'exécuteur testamentaire, ou le jugement du même tribunal Strakacz comm konska, ou enc Strakacz deman tes, ce qui lui public de la v de deux jugen de Paris, autor concernant le t du dossier n° 1 de Morges sur d'héritiers dans

Toutes pièces les, il est *imp* presse intentés

Le 12 janvie le procès Vallo *vrière*. Le 28 n mière instance, bre le procès B

Après les ré derniers jours. fiantes de Stra partie de la p de refuser enc taire justice q procédures ?

C'est la que devront incessa

Les instituteurs et institutrices neuchâtelois acceptent le principe de l'affiliation à une organisation syndicale

Nous apprenons qu'une assemblée de la Société pédagogique neuchâteloise, groupant les instituteurs et institutrices du canton, a eu lieu samedi dernier à Corcelles. Cette seule question était inscrite à l'ordre du jour : affiliation éventuelle de la société à une organisation syndicale.

Trois orateurs prirent la parole : M. Pierre Reymond, président de l'Union syndicale de Neuchâtel, M. Robert Deppen, secrétaire romand de la Fédération du personnel des services publics, et M. Willy Zwahlen, président cantonal de la S.P.N.

L'assemblée s'est ensuite prononcée sur les deux questions qui lui étaient soumises :

1° *Les membres de la S.P.N. demandent-ils l'affiliation de leur société à une organisation syndicale ?*

Accepté par 127 OUI contre 8 NON et 20 abstentions.

2° *Les membres demandent-ils au comité central l'étude d'un projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics ?*

Accepté par 137 OUI contre 4 NON, et 1 abstention.

A une écrasante majorité, les instituteurs et institutrices ont ainsi décidé d'entrer dans une voie nouvelle. Lors d'une assemblée ultérieure, ils auront à examiner le projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les membres du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur devront se prononcer samedi prochain sur les mêmes questions.

Eh bien, dansez maintenant...

Nouveau sca

La corruption pays du dollar

L'agence Uni la Southern Be tés industrielle sés de particip destins et de ra notoires.

Le journal g 30 démocrates meux camp de se sont suicide ont déjà fait infligées aux

Le journal g pective d'un de Makronisso quer aux autre lon lesquels le dés... « pour di

Propos d'

Du on

Je viens de réputé sérieux aux dépenses chef de notre

« Nous devo nos préparati d'avance, que paroles. Alors La Providence

La Provide Tâchons de pose d'accept seiller fédéral

No 273 — 6me année — 15 ct. Jeudi 23 novembre 1950 GENEVE J. A.

VOIX OUVRIÈRE

ABONNEMENTS
SUISSE: 1 mois 2.80 | 3 mois 8.50 | 6 mois 15.50 | 1 an 30.—
ETRANGER: 1 mois 5.50 | 3 mois 16.— | 6 mois 30.— | 1 an 60.—

QUOTIDIEN POLITIQUE ET D'INFORMATION
ORGANE DU PARTI SUISSE DU TRAVAIL
DIRECTEUR: LÉON NICOLE

TARIF DE PUBLICITÉ
Réclame: 75 ct. le mm.
Annonce: 30 ct. le mm.

Une réponse
au discours militariste
et provocateur
de Kobelt à Aarau :

NON

les 2 et 3 décembre

...age des pasteurs ...es en Hongrie

...os numéros des ... pasteurs suisses ...ce que nous re... ...ns une coupure ...embre, que nous ...ur vaudois. De... ... Messieurs les ... en sommes très

...es passages prin... *...eur vaudois :*

...grie vit au sein ... C'est dire que ...s différentes de ... mais nous ne ...r au problème ...i le font pour ... cette question. ...er, c'est la vie ...née de Hongrie ... cours de ces ...ngroise a passé ...ous en avons eu

...s de 2000 km. ...rêché, fait des ...x entretiens, et ...ons pu constater ...it véritablement ...on message ma... ... cette foi se ma... ...sionnant de fi... ..., par les voca... ...eurs que de dia...

...le, que plus de ... se préparent ...ans les quatre ...es ; et les laïcs

...BRE ...al Kobelt ...lusanne »

...t bon de profiter ...u pour battre la ... du 3 décembre. Il ...auvais Suisses les ...jet. M. Pierre Bé... ...», déclare l'avoir ... naturellement pas ...nistes ceux de ses ... projet. C'est son ...nt que le peuple ... décembre. ... l'avis du conseil ... I dit à ses audi... ...ojet serait un suc... ...nilitaires actuelle... ...belt de 3 milliards ...et ! Les *oui* l'em... ...ncouragement à la ... le rejet du projet ...tre en retraite. Or ...e majorité, désire ... que celle de la ...i les NON doivent

apprennent à connaître de mieux en mieux leur Bible : hommes et femmes participent à des cours bibliques, et il en résulte une vie nouvelle dans l'Eglise tout entière.

Certes, les paroisses ne sont pas toutes également réveillées, et nos amis hongrois nous ont toujours mis en garde contre un optimisme exagéré. Mais quand nous comparons ces paroisses avec celles d'autres Eglises, nous sommes forcés de reconnaître qu'il y a en Hongrie un beau et solide réveil.

Il vaudrait la peine de parler en détail de telle ou telle paroisse que nous avons visitée, et peut-être le ferons-nous un jour dans un autre article. La place nous manque pour cela en cet instant, mais nous aimerions relever que dans nombre de paroisses, il y a des cultes journaliers et que partout dans l'Eglise, les parents sentent leur responsabilité à l'égard de leurs enfants dans le domaine de l'instruction religieuse.

La générosité a augmenté, et cela est nécessaire, car par suite de l'accord conclu en 1948 entre l'Eglise et le gouvernement, l'aide financière de ce dernier ira en diminuant pendant vingt ans et, à partir de 1968, l'Eglise réformée devra vivre entièrement par ses propres moyens. Mais nos frères n'ont pas peur. Ils croient qu'une Eglise vivante trouvera toujours ce dont elle a besoin pour vivre.

Signalons encore le remarquable travail de reconstruction des temples, accompli depuis 1945 : entre 400 et 500 temples, endommagés ou détruits, ont été ou sont restaurés. L'Etat a accordé souvent des subsides très substantiels, mais les paroisses réformées de Hongrie ont fait un effort énorme, et d'autant plus magnifique qu'elles ont dû souvent reconstruire les maisons d'habitation en même temps.

En quittant la Hongrie, nous avions, une fois de plus la certitude, comme déjà l'an dernier en quittant la Tchécoslovaquie, que l'Eglise de Jésus-Christ pouvait vivre partout lorsqu'elle était vraiment une Eglise réveillée, une Eglise fidèle à son Seigneur.

Puissions-nous, par la pensée et la prière, maintenir les liens qui, depuis le temps de la Réformation, unissent les Eglises de Hongrie et les Eglises de notre pays.

Marcel PRADERVAND. »

Verrons-nous un commentaire de ce voyage de pasteurs suisses en Hongrie et surtout des conclusions qu'en tire le pasteur Pradervand dans un prochain numéro du *Messager social* de Genève. Cela sonne autrement, n'est-il pas vrai, que les racontars du *Courrier* de Genève sur les prétendues persécutions religieuses en Hongrie. Si l'Eglise protestante hongroise, loin de se plaindre du changement de régime politique s'en félicite au contraire, c'est que, très certainement, elle a refusé de suivre l'Eglise catholique romaine engagée à fond dans les manigances contre-révolutionnaires du Vatican, uni comme le sont deux doigts de la main, au grand capitalisme américain.

l. n.

L'AFFAIRE PADEREWSKI

Il est impossible de juger à l'aveuglette

Les nouveaux développements de l'affaire Paderewski qui font dire au directeur de la *Tribune de Genève* que le Sieur Strakacz est « peut-être à la fois un fou et une crapule, mais en tout cas un fieffé menteur » jettent des lueurs aveuglantes sur les côtés de l'affaire qu'on a voulu ignorer.

Jusqu'à présent les tribunaux se sont refusés obstinément à ordonner l'apport des pièces, des documents et des procédures qui pouvaient faire la lumière sur le rôle de Strakacz dont Me Baumgartner devint le mandataire après Me Vallotton.

Notre journal et son directeur Léon Nicole ont été visés avec un particulier acharnement puisqu'ils se trouvent aux prises, dans trois procès avec Vallotton lui-même, avec Me Baumgartner, son successeur, et avec le procureur général Boven.

Dans le premier de ces procès, intenté par Vallotton, le Tribunal de première instance de Genève a refusé tous les « prépatoires » demandés par les avocats de notre journal Mes Abramowicz et Vincent.

Il s'agissait pourtant d'ordonner l'apport préalable de dossiers extrêmement importants comme le jugement rendu en date du 4 novembre 1948 par la Surrogate Court de New-York destituant Strakacz de ses fonctions d'exécuteur testamentaire, ou le jugement du même tribunal du 12 janvier 1949 suspendant Strakacz comme exécuteur du testament Wilkonska, ou encore la procédure par laquelle Strakacz demandait l'approbation de ses comptes, ce qui lui fut refusé par l'administrateur public de la ville de New-York, ou encore de deux jugements du Tribunal des référés de Paris, autorisant l'ouverture de l'enveloppe concernant le testament Paderewski, ou enfin du dossier n° 17 de 1941 de la Justice de Paix de Morges sur l'établissement des certificats d'héritiers dans la succession Paderewski.

Toutes pièces sans la connaissance desquelles, il est *impossible de juger* les procès de presse intentés à notre journal.

Le 12 janvier 1951, doit être plaidé en appel le procès Vallotton contre Nicole et *Voix Ouvrière*. Le 28 novembre doit être jugé, en première instance, le procès Boven, le 24 novembre le procès Baumgartner.

Après les révélations sensationnelles de ces derniers jours, après les déclarations stupéfiantes de Strakacz reproduites par une grande partie de la presse, est-il vraiment possible de refuser encore une mesure d'aussi élémentaire justice que l'apport de ces différentes procédures ?

C'est la question à laquelle les tribunaux devront incessamment répondre !

Les instituteurs et institutrices neuchâtelois acceptent le principe de l'affiliation à une organisation syndicale

Nous apprenons qu'une assemblée de la Société pédagogique neuchâteloise, groupant les instituteurs et institutrices du canton, a eu lieu samedi dernier à Corcelles. Cette seule question était inscrite à l'ordre du jour : affiliation éventuelle de la société à une organisation syndicale.

Trois orateurs prirent la parole : M. Pierre Reymond, président de l'Union syndicale de Neuchâtel, M. Robert Deppen, secrétaire romand de la Fédération du personnel des services publics, et M. Willy Zwahlen, président cantonal de la S.P.N.

L'assemblée s'est ensuite prononcée sur les deux questions qui lui étaient soumises :

1° *Les membres de la S.P.N. demandent-ils l'affiliation de leur société à une organisation syndicale ?*

Accepté par 127 OUI contre 8 NON et 20 abstentions.

2° *Les membres demandent-ils au comité central l'étude d'un projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics ?*

Accepté par 137 OUI contre 4 NON, et 1 abstention.

A une écrasante majorité, les instituteurs et institutrices ont ainsi décidé d'entrer dans une voie nouvelle. Lors d'une assemblée ultérieure, ils auront à examiner le projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les membres du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur devront se prononcer samedi prochain sur les mêmes questions.

Nouveau scandale au pays du dollar

La corruption et les scandales fleurissent au pays du dollar et de la « démocratie ».

L'agence United Press mande de Miami que la Southern Bell Telephone, six autres sociétés industrielles et 53 individus ont été accusés de participer à des officines de jeux clandestins et de rackets, dirigés par des gangsters notoires.

Machiavélisme

Le journal grec *Demokratikos* annonce que 30 démocrates emprisonnés dans le trop fameux camp de concentration de Makronissos se sont suicidés (de nombreuses informations ont déjà fait connaître les affreuses tortures infligées aux démocrates dans ce camp).

Le journal grec ajoute que, devant la perspective d'un nouveau scandale, les autorités de Makronissos essaient actuellement d'extorquer aux autres prisoniers des témoignages selon lesquels leurs camarades se seraient suicidés... « pour discréditer le camp ».

Propos d'un jour...

Du «reste»... on s'en occupe !

Je viens de lire dans un quotidien, pourtant réputé sérieux, les lignes suivantes consacrées aux dépenses militaires que réclame M. Kobelt, chef de notre Département militaire :

« Nous devons... démontrer par les faits, par nos préparatifs, par les sacrifices consentis d'avance, que ce ne sont pas là de vaines paroles. Alors nous aurons fait notre devoir. La Providence fera le reste ».

La Providence fera le reste...!?

Tâchons de nous y retrouver : on nous propose d'accepter le budget écrasant du conseiller fédéral Kobelt ; puis de mettre la main

Eh bien, dansez maintenant...

suisses en Hongrie

Nous avons parlé, dans nos numéros des 3 et 4 novembre, de la visite de pasteurs suisses en Hongrie. Voici maintenant ce que nous relevons, à ce même sujet, dans une coupure du *Semeur vaudois* du 11 novembre, que nous adresse aimablement un pasteur vaudois. Décidément nos relations avec Messieurs les pasteurs se multiplient et nous en sommes très heureux.

Nous reproduisons ci-après les passages principaux du texte cité du *Semeur vaudois :*

« L'Eglise réformée de Hongrie vit au sein d'une démocratie populaire. C'est dire que les conditions de vie sont très différentes de celles que nous connaissons, mais nous ne voulons pas ici nous arrêter au problème politique. Il en est assez qui le font pour que nous n'abordions pas cette question. Ce que nous aimerions relever, c'est la vie magnifique de l'Eglise réformée de Hongrie en cette année 1950. Au cours de ces dernières années, l'Eglise hongroise a passé par un véritable réveil, et nous en avons eu des preuves nombreuses.

Nous avons parcouru plus de 2000 km. en Hongrie. Nous avons prêché, fait des conférences, eu de nombreux entretiens, et cela en toute liberté. Nous avons pu constater que la foi de nos frères reposait véritablement sur la Parole de Dieu et sur son message magnifique de vie et de salut. Et cette foi se manifeste par le nombre impressionnant de fidèles qui participent au culte, par les vocations nombreuses, tant de pasteurs que de diaconesses.

Nous avons vu, par exemple, que plus de 350 étudiants en théologie se préparent actuellement au ministère dans les quatre facultés de théologie réformées ; et les laïcs apprennent à connaître de mieux en mieux leur Bible : hommes et femmes participent à des cours bibliques, et il en résulte une vie nouvelle dans l'Eglise tout entière.

Certes, les paroisses ne sont pas toutes également réveillées, et nos amis hongrois nous ont toujours mis en garde contre un optimisme exagéré. Mais quand nous comparons ces paroisses avec celles d'autres Eglises, nous sommes forcés de reconnaître qu'il y a en Hongrie un beau et solide réveil.

Il vaudrait la peine de parler en détail de telle ou telle paroisse que nous avons visitée, et peut-être le ferons-nous un jour dans un autre article. La place nous manque pour cela en cet instant, mais nous aimerions relever que dans nombre de paroisses, il y a des cultes journaliers et que partout dans l'Eglise, les parents sentent leur responsabilité à l'égard de leurs enfants dans le domaine de l'instruction religieuse.

La générosité a augmenté, et cela est nécessaire, car par suite de l'accord conclu en 1948 entre l'Eglise et le gouvernement, l'aide financière de ce dernier ira en diminuant pendant vingt ans et, à partir de 1968, l'Eglise réformée devra vivre entièrement par ses propres moyens. Mais nos frères n'ont pas peur. Ils croient qu'une Eglise vivante trouvera toujours ce dont elle a besoin pour vivre.

Signalons encore le remarquable travail de reconstruction des temples, accompli depuis 1945 : entre 400 et 500 temples, endommagés ou détruits, ont été ou sont restaurés. L'Etat a accordé souvent des subsides très substantiels, mais les paroisses réformées de Hongrie ont fait un effort énorme, et d'autant plus magnifique qu'elles ont dû souvent reconstruire les maisons d'habitation en même temps.

En quittant la Hongrie, nous avions, une fois de plus la certitude, comme déjà l'an dernier en quittant la Tchécoslovaquie, que l'Eglise de Jésus-Christ pouvait vivre partout lorsqu'elle était vraiment une Eglise réveillée, une Eglise fidèle à son Seigneur.

Puissions-nous, par la pensée et la prière, maintenir les liens qui, depuis le temps de la Réformation, unissent les Eglises de Hongrie et les Eglises de notre pays.

Marcel PRADERVAND. »

Verrons-nous un commentaire de ce voyage de pasteurs suisses en Hongrie et surtout des conclusions qu'en tire le pasteur Praderand dans un prochain numéro du *Messager social* de Genève. Cela sonne autrement, n'est-il pas vrai, que les racontars du *Courrier* de Genève sur les prétendues persécutions religieuses en Hongrie. Si l'Eglise protestante hongroise, loin de se plaindre du changement de régime politique s'en félicite au contraire, c'est que, très certainement, elle a refusé de suivre l'Eglise catholique romaine engagée à fond dans les manigances contre-révolutionnaires du Vatican, uni comme le sont deux doigts de la main, au grand capitalisme américain.

l. n.

3 DÉCEMBRE

Du conseiller fédéral Kobelt à la « Gazette de Lausanne »

Le conseiller fédéral Kobelt crut bon de profiter d'une cérémonie militaire à Aarau pour battre la grosse caisse en faveur de la loi du 3 décembre. Il qualifia de communistes et de mauvais Suisses les citoyens qui voteront contre le projet. M. Pierre Béguin, de la « Gazette de Lausanne », déclare l'avoir appris de source sûre et il n'est naturellement pas content de voir qualifiés de communistes ceux de ses lecteurs qui voteront contre le projet. C'est son affaire, l'essentiel pour nous étant que le peuple suisse vote massivement NON le 3 décembre.

Où nous partageons cependant l'avis du conseiller fédéral Kobelt, c'est quand il dit à ses auditeurs que le vote en faveur du projet serait un succès pour les grosses dépenses militaires actuellement projetées (le fameux plan Kobelt de 3 milliards 700 millions). C'est tout à fait exact ! Les *oui* l'emportant, les colonels y verront un encouragement à la course aux armements, tandis que le rejet du projet du 3 décembre les obligerait à battre en retraite. Or le peuple suisse, dans son immense majorité, désire certainement une autre politique que celle de la folie des armements. C'est pourquoi les NON doivent l'emporter.

2025 délégués 71 pays

La composition officielle du 2me Congrès mondial de la paix était la suivante :

Italie : 237 membres. France : 208 délégués et 23 invités. Angleterre : 224 délégués. Ce sont les délégations les plus importantes.

Parmi les autres délégations nombreuses, citons la Pologne, 82 délégués ; Allemagne, 75 ; Etats-Unis, 65 ; Union soviétique, 56 et Chine, 48.

Par contre, Porto-Rico, les Antilles, le Paraguay, la Bolivie, la Guinée, l'Ile Maurice et le Maroc ne sont représentés que par un seul délégué.

Il y eut en tout 2025 délégués représentant 71 pays. Par continent, l'Europe a fourni plus de la moitié des délégués, les deux Amériques, 192 ; l'Asie, 163 ; l'Afrique, 58 et l'Australie, 28. On fait remarquer que les délégués de l'Union soviétique, des pays de démocraties populaires d'Europe et d'Asie sont 400 et ne représentent qu'un cinquième des effectifs du Congrès.

Paderewski qui font dire au directeur de la *Tribune de Genève* que le Sieur Strakacz est « peut-être à la fois un fou et une crapule, mais en tout cas un fieffé menteur » jettent des lueurs aveuglantes sur les côtés de l'affaire qu'on a voulu ignorer.

Jusqu'à présent les tribunaux se sont refusés obstinément à ordonner l'apport des pièces, des documents et des procédures qui pouvaient faire la lumière sur le rôle de Strakacz dont Me Baumgartner devint le mandataire après Me Vallotton.

Notre journal et son directeur Léon Nicole ont été visés avec un particulier acharnement puisqu'ils se trouvent aux prises, dans trois procès avec Vallotton lui-même, avec Me Baumgartner, son successeur, et avec le procureur général Boven.

Dans le premier de ces procès, intenté par Vallotton, le Tribunal de première instance de Genève a refusé tous les « prépatoires » demandés par les avocats de notre journal Mes Abramowicz et Vincent.

Il s'agissait pourtant d'ordonner l'apport préalable de dossiers extrêmement importants comme le jugement rendu en date du 4 novembre 1948 par la Surrogate Court de New-York destituant Strakacz de ses fonctions d'exécuteur testamentaire, ou le jugement du

Strakacz comme
konska, ou encor
Strakacz demanda
tes, ce qui lui fu
public de la vill
de deux jugemen
de Paris, autorisa
concernant le test
du dossier n° 17
de Morges sur l'
d'héritiers dans la

Toutes pièces s
les, il est *impos*
presse intentés à

Le 12 janvier 19
le procès Vallotto
vrière. Le 28 nove
mière instance, le
bre le procès Bau

*Après les révél
derniers jours, a
fiantes de Strakac
partie de la pres
de refuser encore
taire justice que
procédures ?*

C'est la questio
devront incessam

Les instituteurs et institutrices neuchâtelois acceptent le principe de l'affiliation à une organisation syndicale

Nous apprenons qu'une assemblée de la Société pédagogique neuchâteloise, groupant les instituteurs et institutrices du canton, a eu lieu samedi dernier à Corcelles. Cette seule question était inscrite à l'ordre du jour : affiliation éventuelle de la société à une organisation syndicale.

Trois orateurs prirent la parole : M. Pierre Reymond, président de l'Union syndicale de Neuchâtel, M. Robert Deppen, secrétaire romand de la Fédération du personnel des services publics, et M. Willy Zwahlen, président cantonal de la S.P.N.

L'assemblée s'est ensuite prononcée sur les deux questions qui lui étaient soumises :

1° *Les membres de la S.P.N. demandent-ils l'affiliation de leur société à une organisation syndicale ?*

Accepté par 127 OUI contre 8 NON et 20 abstentions.

2° *Les membres demandent-ils au comité central l'étude d'un projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics ?*

Accepté par 137 OUI contre 4 NON, et 1 abstention.

A une écrasante majorité, les instituteurs et institutrices ont ainsi décidé d'entrer dans une voie nouvelle. Lors d'une assemblée ultérieure, ils auront à examiner le projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les membres du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur devront se prononcer samedi prochain sur les mêmes questions.

Eh bien, dansez maintenant...

Tous les détails en page 5

Nouveau scan

La corruption e
pays du dollar e
L'agence Unite
la Southern Bell
tés industrielles
sés de participer
destins et de rack
notoires.

Ma

Le journal gre
30 démocrates e
meux camp de
se sont suicidés
ont déjà fait co
infligées aux dé
Le journal gre
pective d'un nou
de Makronissos e
quer aux autres p
lon lesquels leurs
dés... « pour discr

Propos d'u

Du « on s'

*Je viens de lir
réputé sérieux, l
aux dépenses mil
chef de notre D*

« Nous devons..
nos préparatifs,
d'avance, que c
paroles. Alors n
La Providence f

La Providence

*Tâchons de no
pose d'accepter
seiller fédéral K
à nos poches po
mentaires que c
puis de tolérer
tendu — que to
le gousset des fa
tions, ou encore
cations.*

*C'est-à-dire q
de nous mettre
puissent augment
Mais, braves
la Providence fe
La Providenc
votre loyer, acq
les coups de froi
chantiers ou dan
vêtira et vous p
suffisance de vo
La Providence
Trop bonne m
permet avec ell
bles.*

*Mieux vaut do
ter que sur nous
serait superflu d
aux lecteurs de
vent ce qu'ils o*

es en Hongrie

os numéros des
e pasteurs suisses
ce que nous re-
ıns une coupure
embre, que nous
eur vaudois. Dé-
: Messieurs les
s en sommes très

es passages prin-
ıeur vaudois :
grie vit au sein
C'est dire que
ès différentes de
mais nous ne
er au problème
ui le font pour
cette question.
ver, c'est la vie
née de Hongrie
cours de ces
ngroise a passé
ous en avons eu

s de 2000 km.
rêché, fait des
x entretiens, et
ons pu constater
ait véritablement
son message ma-
cette foi se ma-
ssionnant de fi-
e, par les voca-
eurs que de dia-

le, que plus de
se préparent
lans les quatre
es ; et les laïcs

apprennent à connaître de mieux en mieux leur Bible : hommes et femmes participent à des cours bibliques, et il en résulte une vie nouvelle dans l'Eglise tout entière.

Certes, les paroisses ne sont pas toutes également réveillées, et nos amis hongrois nous ont toujours mis en garde contre un optimisme exagéré. Mais quand nous comparons ces paroisses avec celles d'autres Eglises, nous sommes forcés de reconnaître qu'il y a en Hongrie un beau et solide réveil.

Il vaudrait la peine de parler en détail de telle ou telle paroisse que nous avons visitée, et peut-être le ferons-nous un jour dans un autre article. La place nous manque pour cela en cet instant, mais nous aimerions relever que dans nombre de paroisses, il y a des cultes journaliers et que partout dans l'Eglise, les parents sentent leur responsabilité à l'égard de leurs enfants dans le domaine de l'instruction religieuse.

La générosité a augmenté, et cela est nécessaire, car par suite de l'accord conclu en 1948 entre l'Eglise et le gouvernement, l'aide financière de ce dernier ira en diminuant pendant vingt ans et, à partir de 1968, l'Eglise réformée devra vivre entièrement par ses propres moyens. Mais nos frères n'ont pas peur. Ils croient qu'une Eglise vivante trouvera toujours ce dont elle a besoin pour vivre.

Signalons encore le remarquable travail de reconstruction des temples, accompli depuis 1945 : entre 400 et 500 temples, endommagés ou détruits, ont été ou sont restaurés. L'Etat a accordé souvent des subsides très substantiels, mais les paroisses réformées de Hongrie ont fait un effort énorme, et d'autant plus magnifique qu'elles ont dû souvent reconstruire les maisons d'habitation en même temps.

En quittant la Hongrie, nous avions, une fois de plus la certitude, comme déjà l'an dernier en quittant la Tchécoslovaquie, que l'Eglise de Jésus-Christ pouvait vivre partout lorsqu'elle était vraiment une Eglise réveillée, une Eglise fidèle à son Seigneur.

Puissions-nous, par la pensée et la prière, maintenir les liens qui, depuis le temps de la Réformation, unissent les Eglises de Hongrie et les Eglises de notre pays.

Marcel PRADERVAND. »

Verrons-nous un commentaire de ce voyage de pasteurs suisses en Hongrie et surtout des conclusions qu'en tire le pasteur Pradervand dans un prochain numéro du *Messager social* de Genève. Cela sonne autrement, n'est-il pas vrai, que les racontars du *Courrier* de Genève sur les prétendues persécutions religieuses en Hongrie. Si l'Eglise protestante hongroise, loin de se plaindre du changement de régime politique s'en félicite au contraire, c'est que, très certainement, elle a refusé de suivre l'Eglise catholique romaine engagée à fond dans les manigances contre-révolutionnaires du Vatican, uni comme le sont deux doigts de la main, au grand capitalisme américain.

l. n.

BRE
ral Kobelt
ausanne »

ıt bon de profiter
au pour battre la
du 3 décembre. Il
hauvais Suisses les
bjet. M. Pierre Bé-
e », déclare l'avoir
naturellement pas
unistes ceux de ses
projet. C'est son
nt que le peuple
décembre.
l'avis du conseil
il dit à ses audi-
ojet serait un suc-
militaires actuelle-
belt de 3 milliards
act ! Les *oui* l'em-
ncouragement à la
le rejet du projet
ttre en retraite. Or
se majorité, désire
que celle de la
bi les NON doivent

ıés

du 2me Con-
ıit la suivante :
nce : 208 délé-
rre : 224 délé-
ıs les plus im-

ns nombreuses,
és ; Allemagne,
oviétique, 56 et

es Antilles, le
née, l'Ile Mau-
eprésentés que

és représentant
urope a fourni
gués, les deux
; l'Afrique, 58
remarquer que
étique, des pays
d'Europe et
ésentent qu'un
Congrès.

Paderewski qui font dire au directeur de la *Tribune de Genève* que le Sieur Strakacz est « peut-être à la fois un fou et une crapule, mais en tout cas un fieffé menteur » jettent des lueurs aveuglantes sur les côtés de l'affaire qu'on a voulu ignorer.

Jusqu'à présent les tribunaux se sont refusés obstinément à ordonner l'apport des pièces, des documents et des procédures qui pouvaient faire la lumière sur le rôle de Strakacz dont Me Baumgartner devint le mandataire après Me Vallotton.

Notre journal et son directeur Léon Nicole ont été visés avec un particulier acharnement puisqu'ils se trouvent aux prises, dans trois procès avec Vallotton lui-même, avec Me Baumgartner, son successeur, et avec le procureur général Boven.

Dans le premier de ces procès, intenté par Vallotton, le Tribunal de première instance de Genève a refusé tous les « prépatoires » demandés par les avocats de notre journal Mes Abramowicz et Vincent.

Il s'agissait pourtant d'ordonner l'apport préalable de dossiers extrêmement importants comme le jugement rendu en date du 4 novembre 1948 par la Surrogate Court de New-York destituant Strakacz de ses fonctions d'exécuteur testamentaire, ou le jugement du Strakacz comme exécuteur du testament Wilkonska, ou encore la procédure par laquelle Strakacz demandait l'approbation de ses comptes, ce qui lui fut refusé par l'administrateur public de la ville de New-York, ou encore de deux jugements du Tribunal des référés de Paris, autorisant l'ouverture de l'enveloppe concernant le testament Paderewski, ou enfin du dossier n° 17 de 1941 de la Justice de Paix de Morges sur l'établissement des certificats d'héritiers dans la succession Paderewski.

Toutes pièces sans la connaissance desquelles, il est *impossible de juger* les procès de presse intentés à notre journal.

Le 12 janvier 1951, doit être plaidé en appel le procès Vallotton contre Nicole et *Voix Ouvrière*. Le 28 novembre doit être jugé, en première instance, le procès Boven, le 24 novembre le procès Baumgartner.

Après les révélations sensationnelles de ces derniers jours, après les déclarations stupéfiantes de Strakacz reproduites par une grande partie de la presse, est-il vraiment possible de refuser encore une mesure d'aussi élémentaire justice que l'apport de ces différentes procédures ?

C'est la question à laquelle les tribunaux devront incessamment répondre !

Les instituteurs et institutrices neuchâtelois acceptent le principe de l'affiliation à une organisation syndicale

Nous apprenons qu'une assemblée de la Société pédagogique neuchâteloise, groupant les instituteurs et institutrices du canton, a eu lieu samedi dernier à Corcelles. Cette seule question était inscrite à l'ordre du jour : affiliation éventuelle de la société à une organisation syndicale.

Trois orateurs prirent la parole : M. Pierre Reymond, président de l'Union syndicale de Neuchâtel, M. Robert Deppen, secrétaire romand de la Fédération du personnel des services publics, et M. Willy Zwahlen, président cantonal de la S.P.N.

L'assemblée s'est ensuite prononcée sur les deux questions qui lui étaient soumises :

1° *Les membres de la S.P.N. demandent-ils l'affiliation de leur société à une organisation syndicale ?*

Accepté par 127 OUI contre 8 NON et 20 abstentions.

2° *Les membres demandent-ils au comité central l'étude d'un projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics ?*

Accepté par 137 OUI contre 4 NON, et 1 abstention.

A une écrasante majorité, les instituteurs et institutrices ont ainsi décidé d'entrer dans une voie nouvelle. Lors d'une assemblée ultérieure, ils auront à examiner le projet de convention à passer avec la Fédération du personnel des services publics.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les membres du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur devront se prononcer samedi prochain sur les mêmes questions.

Nouveau scandale au pays du dollar

La corruption et les scandales fleurissent au pays du dollar et de la « démocratie ».

L'agence United Press mande de Miami que la Southern Bell Telephone, six autres sociétés industrielles et 53 individus ont été accusés de participer à des officines de jeux clandestins et de rackets, dirigés par des gangsters notoires.

Machiavélisme

Le journal grec *Demokratikos* annonce que 30 démocrates emprisonnés dans le trop fameux camp de concentration de Makronissos se sont suicidés (de nombreuses informations ont déjà fait connaître les affreuses tortures infligées aux démocrates dans ce camp).

Le journal grec ajoute que, devant la perspective d'un nouveau scandale, les autorités de Makronissos essaient actuellement d'extorquer aux autres prisoniers des témoignages selon lesquels leurs camarades se seraient suicidés... « pour discréditer le camp ».

Eh bien, dansez maintenant...

Tous les détails en page 5

Propos d'un jour...

Du «reste»... on s'en occupe !

Je viens de lire dans un quotidien, pourtant réputé sérieux, les lignes suivantes consacrées aux dépenses militaires que réclame M. Kobelt, chef de notre Département militaire :

« Nous devons... démontrer par les faits, par nos préparatifs, par les sacrifices consentis d'avance, que ce ne sont pas là de vaines paroles. Alors nous aurons fait notre devoir. La Providence fera le reste ».

La Providence fera le reste... ! ?

Tâchons de nous y retrouver : on nous propose d'accepter le budget écrasant du conseiller fédéral Kobelt ; puis de mettre la main à nos poches pour payer les impôts supplémentaires que ces dépenses vont entraîner ; puis de tolérer — avec le sourire, bien entendu — que tout cet argent s'en aille grossir le gousset des fabricants d'armes et de munitions, ou encore de constructeurs de fortifications.

C'est-à-dire qu'on nous demande poliment de nous mettre sur le sable afin que d'autres puissent augmenter leur compte en banque.

Mais, braves gens, ne vous en faites pas : la Providence fera le reste !

La Providence nourrira vos gosses, paiera votre loyer, acquittera vos impôts, soignera les coups de froid que vous attraperez sur les chantiers ou dans la chambre à lessive, vous vêtira et vous permettra de faire ce que l'insuffisance de vos salaires vous interdit.

La Providence est bonne fille.

Trop bonne même... A tel point qu'on se permet avec elle des privautés impardonnables.

Mieux vaut donc lui f... la paix et ne compter que sur nous-mêmes. Et là, je pense qu'il serait superflu de donner encore des conseils aux lecteurs de la « Voix Ouvrière ». Ils savent ce qu'ils ont à faire !

Le père Durand.